



## NATURA 2000 Hautes-Vosges

### *Secteurs Tanet Deux Lacs et Tête des Faux Objectifs de gestion d'espaces remarquables*

#### COMPTE RENDU

Etaient présents : M. Lochert Jean Marc (Forlet), M. Burger Armand (Gaertlesrain), M. Heinrich Jean Jacques (Seestaetle), M. Shierenbeck Alfred (GIC), M. Untereiner & M. Boutantin (Société d'Histoire Naturelle de Colmar), M. Grunenwald (CSA), M. Ragué (CSL), M. Laurent (Garde Chasse Le Bonhomme), M. Masson (commune du Bonhomme), M. Balthazar (commune d'Orbey), M. Ganter & M. Muller (ONF)

Excusés : M. Ciofi (Maire de Soultzeren), M. Kurt Muller (Club Vosgien), M. Hoff (Société Botanique d'Alsace)

**OBJECTIFS** : discuter des objectifs de gestion durable de certains milieux naturels remarquables et des moyens à mettre en œuvre pour y parvenir, dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Habitats sur les Hautes Vosges. Matinée : secteur Deux Lacs – Après midi : secteur Tête des Faux

#### **PREAMBULE** :

Définitions : par " bas marais " on entend une zone humide dans laquelle l'épaisseur de tourbe n'excède pas 30 – 40 cm : les plantes ont ainsi accès, par leur système racinaire, aux éléments minéraux issus de la roche mère situés en dessous ; au contraire, dans les tourbières dites " bombées ", l'épaisseur de tourbe est telle que les plantes sont complètement isolées sur la tourbe dont elles tirent leurs seules ressources alimentaires, d'où une spécialisation beaucoup plus poussée.

#### **TOURBIERE PRES DU SEESTAETLE (WISMURLOCH)**

Type de milieu : bas marais de pente

Surface : 0,7 ha environ

Statut foncier, maîtrise d'usage : terrain communal non soumis, hors bail agricole

Espèces remarquables :

- Flore : Parnassie des marais (protégée en Alsace), Rossolis à feuilles ronde (protection nationale), Canneberge, Grassette vulgaire (protégée en Alsace), lycopode sélagine (protégé en Alsace)
- Faune : nacré de la canneberge (papillon) et autres espèces à identifier (en cours)

Historique : milieu ouvert sur la carte IGN 50000<sup>ème</sup> feuille de Gérardmer, tirage de 1945

Dynamique actuelle :

La zone humide en elle même est stable et l'alimentation hydrique vraisemblablement intacte. On assiste à une recolonisation ligneuse progressive des pourtours de la zone humide avec de l'épicéa, ce dernier étant d'autant moins vigoureux qu'il se trouve en situation mouillée. Au pied de certains épicéas pousse une fougère remarquable : le lycopode sélagine (*Hurpezia selago*).

Autres activités : absence de sentier balisé, pratique du ski de randonnée hors piste en hiver

Enjeux de conservation :

Le maintien de l'intérêt écologique de la zone est lié à la conservation d'une certaine ouverture du milieu d'une part et à celui d'un couloir d'échange avec les zones tourbeuses situées au-dessus, côté vosgien, sur la Réserve Naturelle du Tanet Gazon du Faing : en effet, l'échange génétique entre population d'insectes est

rendu possible par l'existence de ces couloirs dégagés de toute végétation qui assurent le déplacement de populations (notion de "corridor biologique").

Actuellement, ce corridor existe encore au niveau d'un ancien sentier en cours de fermeture lente et au niveau du pierrier situé au contact de la zone humide.

*Conclusion :*

- Objectif à long terme : maintien de l'ouverture du milieu et du corridor biologique entre cette zone humide et la tourbière du Tanet, maintien de l'intégrité du réseau hydraulique
- Action à mettre en œuvre : non intervention, motivée par la faible dynamique de recolonisation de l'épicéa mais suivi de la progression des arbres et des espèces remarquables.

**ZONES HUMIDES DU VALLON GLACIAIRE DE L'ALTENWASEN :**

Type de milieu : bas marais en mosaïque avec des petites tourbières bombées plus ou moins dégradées (drains anciens), molinaies (formations dominées par une graminée des sols engorgés temporairement : la molinie)

Surface : 7 ha environ

Statut foncier, maîtrise d'usage : terrain communal non soumis, en partie en bail agricole avec M. Burger (ferme auberge du Forlet) au nord

Espèces remarquables :

- Flore : Parnassie des marais (protégée en Alsace), Rossolis à feuilles ronde (protection nationale), Canneberge, Grassette vulgaire (protégée en Alsace), Comaret, Jonc filiforme, Camarine noire, linaigrette à feuilles vaginées (protégée en Alsace)
- Faune : en cours d'étude

Historique : milieu ouvert sur la carte IGN 50000<sup>ème</sup> feuille de Gérardmer, tirage de 1945

Autres activités : absence de sentier balisé, pratique du ski de fond hors piste (présence de traces de motos vers l'Altenwasen observées le jour de la sortie)

Dynamique actuelle : la zone humide en elle-même est stable et l'alimentation hydrique intacte avec toutefois d'anciens drains sur certains secteurs, en voie de comblement naturel. On assiste à une recolonisation ligneuse progressive des pourtours de la zone humide avec de l'épicéa, ce dernier étant d'autant moins vigoureux qu'il se trouve en situation mouillée.

Enjeux de conservation :

Le maintien de l'intérêt écologique de la zone est lié à la conservation d'une certaine ouverture du milieu. Voir les enjeux issus des investigations entomologiques (étude sur les insectes en cours)

*Conclusion (sous réserve des résultats de l'étude en cours sur les insectes) :*

- Objectif à long terme : maintien de l'ouverture du milieu, maintien de l'intégrité du réseau hydraulique
- Action à mettre en œuvre : non intervention motivée par la faible dynamique de recolonisation et le comblement naturel des drains mais suivi de la progression des arbres et des espèces remarquables.

**CIRQUE GLACIAIRE DE L'ALTENWASEN :**

Type de milieu : chaume en voie de recolonisation par les sorbiers, zones humides de types bas-marais

Surface : 3,5 ha environ

Statut foncier, maîtrise d'usage : terrain communal non soumis + terrain privé géré par une association strasbourgeoise, le tout hors bail agricole mais exploité de temps à autre par le troupeau de la ferme Burger du Gaertlesrain

Espèces remarquables :

- Flore : camarine noire, une espèce de rosier : *Rosa pomifera*
- Faune : en cours

Historique :

Autres activités : absence de sentier balisé, pratique du ski de fond hors piste

Dynamique actuelle : recolonisation de tout le haut du vallon par les sorbiers

Enjeux de conservation :

Maintien de l'ouverture du paysage et des espèces caractéristiques des Hautes-Chaumes

Conclusion :

- Objectif à long terme : maintien de l'ouverture du milieu, maintien de l'intégrité du réseau hydraulique
- Action à mettre en œuvre : pâturage extensif du haut du vallon
- Moyens :
  - => convention de gestion agriculteur / commune et privé avec clauses de gestion concernant la fertilisation, l'amendement, le maintien de l'intégrité hydraulique, le chargement
  - => la réalisation d'un enclos n'est pas jugé nécessaire vue la situation enclavée du site (point d'abreuvement à aménager)
  - => M. BURGER serait intéressé pour l'exploitation de cette pâture

**CHAUMES DE L'ALTENKRAY :**

Type de milieu : chaume en voie de recolonisation par le genévrier, le sorbier, l'épicéa

Surface : 15 ha environ

Statut foncier, maîtrise d'usage : terrain communal non soumis, en fermage avec la ferme de l'Altenkray (M. Schmitt)

Espèces remarquables :

- Flore : flore caractéristique des Hautes-Chaumes gérées de façon extensive, en voie de disparition du fait de la recolonisation ligneuse (Pensée des Vosges etc)
- Faune : biotope favorable à la Gélinoite des bois ; le genévrier fournit une nourriture de choix aux oiseaux en automne (baies)

Historique : milieu ouvert sur la carte IGN 50000<sup>ème</sup> feuille de Gérardmer, tirage de 1945

Autres activités : néant (milieu quasi impénétrable)

Dynamique actuelle : évolution vers la forêt

Enjeux de conservation :

Reconquête du site en créant un milieu diversifié comme celui qui existe juste en dessous (prés-bois)

Conclusion :

- Objectif à long terme : prés-bois
- Action à mettre en œuvre : rénovation pastorale selon un cahier des charges précis à définir, pâturage avec un chargement suffisant pour contenir la repousse des arbres
- Moyen :
  - => rénovation pastorale avec les principes suivants :
    - création d'un prés-bois à l'image de celui qui est situé en dessous, en ouvrant les clairières existantes et en les connectant entre elles de façon à assurer leur entretien par les animaux, en maintenant une diversité de structures (arbustes et arbres isolés, bosquets), en privilégiant les espèces feuillues et notamment à fruits (sorbiers, genévriers), en conservant des branches basses au niveau des épicéas pour leur rôle de refuge, en ménageant les fourmilières existantes
    - création de plusieurs parcs avec plan de pâturage mis au point avec la Chambre d'Agriculture

### **TOURBIERE DU SURCENORD :**

Type de milieu : tourbière bombée en voie de recolonisation (bouleaux, saules, pins, épicéas essentiellement)

Surface : 2 ha

Statut foncier, maîtrise d'usage : terrain communal soumis (Orbey), hors exploitation forestière

Espèces remarquables :

- Flore : rossolis à feuilles rondes (protection nationale), linaigrette à feuilles vaginées, grassette, listère cordée (ces espèces étant protégées en Alsace), camarine noire, canneberge
- Faune : gouilles (mares) avec pontes de grenouille rousse et de triton alpestre ; insectes : diagnostic en cours

Historique : exploitation ancienne de tourbe (cf M. Balthazard), ancienne piste de ski de fond, drainage superficiel, coupes d'arbres en 1995

Autres activités : néant

Dynamique actuelle : colonisation ligneuse liée soit à la sénescence naturelle de la tourbière, soit à l'effet drainant de la rigole médiane dont l'origine anthropique n'est pas confirmée

Enjeux de conservation :

Il s'agit dans un premier temps de mieux connaître l'origine de ce boisement spontané

*Conclusion :*

- Objectif à long terme : connaissance
- Action à mettre en œuvre : diagnostic complémentaire de l'histoire de la tourbière par une étude du sol (cf Adam Hölzer – muséum d'histoire naturelle de Kalsruhe)

### **TOURBIERE BOISEE PRES DE LA CHAUME THIRIET :**

Type de milieu : tourbière boisée (trembles, saules et surtout épicéas dont l'indigénat est discutable)

Surface : 1,4 ha

Statut foncier, maîtrise d'usage : terrain communal soumis (Le Bonhomme), hors exploitation forestière

Espèces remarquables :

- Flore : linaigrette à feuilles vaginées, listère cordée (ces deux espèces étant protégées en Alsace), camarine noire, canneberge
- Faune : gouilles (mares) avec pontes de grenouille rousse

Historique : pas d'éléments (origine de l'épicéa dans la tourbière ?)

Autres activités : néant

Dynamique actuelle : milieu stable mais forte dynamique de l'épicéa

Enjeux de conservation :

Conservation de l'intégrité hydraulique

*Conclusion :*

- Objectif à long terme : conservation de l'intégrité hydraulique
- Action à mettre en œuvre : suivi

### **CHAUME THIRIET :**

Type de milieu : haute chaume (nardaie), ancien pré de fauche montagnard avec arbres fruitiers, prés-bois, zone humide ponctuelle

Surface : 2,3 ha

Statut foncier, maîtrise d'usage : terrain communal soumis (Le Bonhomme), hors exploitation forestière

Espèces remarquables :

- Flore : arnica, les orchidées *Leucorchis albida* et *Plantanthera chloranta*, Gentiane jaune
- Faune : ?

Historique : cette chaume n'est plus exploitée depuis les années 50 ; elle était fauchée à une certaine époque. Des plantations de fruitiers haut tige ont été réalisées il y a quelques années à l'initiative des chasseurs

Autres activités : néant

Dynamique actuelle : enrichissement de la prairie avec notamment des framboisiers et fermeture du près bois situé au fond de la chaume

Enjeux de conservation :

Conservation d'un milieu ouvert et de la richesse écologique du site, amélioration de la biodiversité de la prairie, conservation des espèces remarquables - orchidées notamment, conservation d'une zone de gagnage pour le gibier, préservation de la quiétude du site

*Conclusion :*

- Objectif à long terme : cf enjeux
- Moyens à mettre en œuvre : pâturage extensif en fin de saison avec un chargement adapté, sans installation de clôtures permanentes et sans défrichement du près-bois qui sépare la route forestière de la chaume (conservation d'un écran végétal pour maintenir la tranquillité de cet espace). Par contre, éclaircir le peuplement d'épicéas situé au fond en prélevant un arbre sur deux ; la ferme du Surcernord serait intéressée pour le pâturage.